

Déclaration de la FNEC-FP **FO** CDEN du 6 février 2025

Madame la Préfète, Monsieur le secrétaire général de la DSDEN, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Les gouvernements se suivent et se ressemblent sous l'ère Macron. Les projets de Loi de Finances également, avec toujours la même méthode pour les imposer par l'article 49-3.

A nouveau, les fonctionnaires et agents publics subissent une politique d'austérité, sans précédent (50 milliards d'économie), à nouveau ils sont la variable d'ajustement d'économies drastiques en totale contradiction avec les discours hypocrites des différents ministres lorsqu'ils reçoivent les organisations syndicales.

C'est donc sur la base de ce PLF austéritaire que le gouvernement Bayrou va parler d'attractivité de l'emploi public, de la qualité de vie et des conditions de travail et d'efficacité du service public.

On pourrait en rire si cela n'avait pas un impact désastreux sur le pouvoir d'achat des agents, la dégradation de leurs conditions de travail, leur future retraite et accentuer les risques psychosociaux.

Gel de la valeur du point d'indice, aucune perspective de revalorisation des grilles indiciaires, suppression de la GIPA, avalanche de suppressions de postes pour réduire le nombre services exerçant des missions de service public et de nouvelles restructurations avec un nouveau renforcement des pouvoirs décisionnaires des préfets dans leurs départements et régions.

Et, comme si ce funeste tableau ne suffisait pas, ce gouvernement choisit de stigmatiser les fonctionnaires en réduisant de 10% la rémunération en cas de congés pour maladie ordinaire.

Cette décision, sous prétexte de lutter contre l'absentéisme, crée la suspicion sur la véracité des arrêts maladies des fonctionnaires, sur les décisions des médecins, et poussera inévitablement les agents à venir travailler malades face à du public. Pour FO c'est tout simplement inacceptable, honteux et scandaleux.

Alors ce gouvernement Bayrou, déjà aux abois, confronté à la réalité brutale qui fait suite à des années de démantèlement des services publics, des droits sociaux, et qui fait face à la colère exprimée par les salariés qui subissent, en premier lieu la perte abyssale de pouvoir d'achat, et des années de travail supplémentaire pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein. Ce gouvernement Bayrou, qui trouve néanmoins des soutiens utiles comme, entre autres, le patronat et le MEDEF.

La FNEC-FP FO 53 constate que, si la mobilisation des personnels et des agents de la Fonction Publique en décembre a permis d'infléchir la politique austéritaire du précédent gouvernement, et notamment l'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignants initialement prévues, les revendications sont loin d'être entendues, d'autant que dans de très nombreux départements ce sont ni plus ni moins des avalanches de fermetures de classe. Par ailleurs ces annulations sont en trompe-l'œil puisqu'en fine, dans le 1^{er} degré ce sont 670 suppressions de postes d'enseignants qui sont actés par le 1^{er} ministre Bayrou et ses soutiens.

Nous estimons que ces 4 retraits d'emploi pour les écoles publiques de notre département, sont de trop, d'autant qu'il faudrait créer des postes. Alors, pour la rentrée prochaine, ce sont 7 fermetures de classes pour 2 ouvertures.

La FNEC-FP FO 53 rappelle que la totalité des ULIS 2nd degré ont des effectifs qui dépassent le seuil des 10 élèves requis, et que c'est également le cas pour plusieurs ULIS du premier degré qui actuellement dépassent les 12 requis, ou sont déjà au maximum, comme à Pergault, à Paul Eluard et Pierre et Marie Curie, Germaine Tillion, Port Brillet, Ernée, Bonchamps, Jules Verne Laval, et que l'année prochaine plusieurs seront à 13 comme à Saint Berthevin le Lac, ...

Pour la FNEC-FP FO 53, cette carte scolaire, contrainte par l'austérité budgétaire, va laisser bien des écoles sur le carreau.

Vu les conséquences des non-remplacements, vu les conditions parfois inacceptables de scolarisation, y compris pour des élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions d'instruction dans les écoles.

FO réaffirme ses revendications :

- Ouverture d'une classe (1 emploi ETP) à l'école de Beaulieu sur Oudon
- Maintien du ½ moyen CLA et du ½ moyen en renfort (TRZU) à l'école Hilard de Laval
- Maintien du ½ moyen en renfort sur l'école d'Averton
- Consolidation des RASED avec la création d'au moins 5 postes (maîtres E et G)
- Création de 3 postes d'enseignants référents
- Création de postes de Titulaires Remplacants pour qu'aucune absence ne soit pas remplacée
- Annulation des fermetures des classes envisagées

La FNEC-FP FO 53 n'accepte pas ces suppressions de postes d'enseignants et revendique leur annulation immédiate. Au contraire, Force Ouvrière exige la création de tous les postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, les maintenir dans bien des écoles rurales, pour créer le nombre de postes de remplaçants nécessaires, pour reconstituer les RASED, pour créer des postes d'enseignants référents nécessaires : FO estime à (au moins) 50 les besoins en postes pour notre département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés...)

Enfin, comment conclure cette déclaration, sans aborder la question brûlante des rythmes scolaires ? Comment ne pas aborder la situation dans les écoles restées seules à 4 jours et demi, soumises à l'arbitraire des potentats locaux qui se satisfont des réformes qui territorialisent l'école publique, la décentralisent, donnant ainsi aux élus locaux les pleins pouvoirs dans l'organisation scolaire.

Puisque c'est un fait, ce sont désormais 96% des communes en France qui sont revenues à la semaine de 4 jours grâce notamment à la mobilisation organisée par **FO**. En Mayenne, désormais près de 90% des communes disposant au moins d'une école, et 70% des écoles publiques, fonctionnent sur 4 jours.

Une majorité d'élèves des écoles publiques du département vont à l'école 4 jours par semaine. Quelques communes maintiennent pourtant contre vents et marées la semaine de 4,5 jours, ce qui suscite la résistance des personnels (enseignants, AESH, agents territoriaux) et des parents, à l'instar de la mobilisation des collègues de Château-Gontier en 2024.

Alors que l'Etat confirme la fin des aides péri-éducatives pour les communes à 4,5 jours à la rentrée 2025, le SNUDI-**FO** 53 revendique toujours l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer pour harmoniser les rythmes scolaires dans toutes les écoles.

Pour le SNUDI-FO, ce n'est pas aux communes de décider des rythmes scolaires ; Ce n'est pas aux communes de décider des conditions de travail des enseignants et AESH, personnels employés par l'Etat ! Nous ne voulons pas qu'un maire décide de l'organisation de l'école et de nos conditions de travail !

Dans plusieurs départements, les collègues s'organisent, parfois avec les parents pour obtenir le retour à 4 jours. C'est le cas à Nantes, à Pau, à Avignon, à Rennes, à Toulouse... et en Mayenne, plusieurs collègues, avec des parents, des AESH, des ATSEM s'organisent pour le retour à la semaine de 4 jours en Mayenne. FO les soutient pleinement.

Comme les 300 signataires de la pétition départementale ils réclament une seule école publique, un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire, 4 jours pour tous dans toutes les écoles !

FO ne lâchera rien sur cette question, comme sur toutes les autres revendications.

